



// Dossier
Jeunesse,
demain lui appartient !



actualité

ma ville... citoyenne

4 // Une conférence pour « Faire sortir les femmes de l'ombre »

5 // Sécurité : l'affaire de tous

ma ville... d'avenir et innovante

6 // Place à la concertation !

7 // L'expérimentation se poursuit rue Henri Revoy

ma ville... citoyenne

8-9 // Retour sur le Conseil municipal du 23 février



portrait

// Margot Brun

L'art comme refuge...



en mouvement



dossier

// Jeunesse, demain lui appartient !



expression politique



plus loin

// Anne Debregeas

Ingénieure chercheuse à EDF R&D, syndicaliste



culturelle

22 // Un vivier culturel pour renforcer le lien social

23 // Saint-Martin-d'Hères en scène s'emplit de créativité



active

// Quand la jeunesse fait vivre la solidarité



en vues

// Espaces verts, quand les fleurs éclosent...



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



Le service public a démontré sa souplesse, son adaptabilité pour répondre à sa mission première : être utile à la population.



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex

Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta

Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin

Mise en pages Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.04.21

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Face à la crise, l'action publique et la mobilisation collective !

Depuis plus d'un an, le pays tout entier est frappé par la crise sanitaire. Comment l'action publique de proximité s'est-elle adaptée à cette crise qui dure ?

David Queiros : Il y a tout d'abord eu l'urgence à traiter. Les Martinénois savent l'engagement de l'équipe municipale à leurs côtés. La distribution des masques à la population, aux jeunes et à l'hôpital comme l'aide et le soutien apportés aux personnes âgées et aux plus en difficulté disent notre mobilisation pour les habitants.

Mais il faut aussi considérer cette autre mobilisation du service public, celle que l'on voit peut-être moins. Alors que la deuxième vague sévissait, des agents de différents services sont venus prêter main-forte aux services perturbés par la pandémie. Ce sens de l'intérêt général a été particulièrement visible pour la restauration scolaire qui, malgré les difficultés, a toujours rempli sa mission : livrer chaque jour 2 200 repas aux enfants de la commune. Autre exemple majeur marquant l'adaptation des services publics à la crise, c'est le maintien fondamental de toutes les instances démocratiques. Les conseils municipaux comme les commissions se tiennent, et les débats nécessaires ont lieu. Dernier exemple : le travail mené pour construire autrement l'échange avec les habitants. Pour faire vivre notre engagement pour la culture ou pour la jeunesse si durement touchée par la crise, ont été mises en place de nouvelles manières de faire, en investissant les réseaux sociaux.

La crise sanitaire n'a donc pas empêché l'action du service public. Au contraire, celui-ci a démontré sa souplesse, son adaptabilité pour répondre à sa mission première : être utile à la population.

Malgré ces efforts, comment faire pour que la distanciation physique, qui certes préserve de la maladie, ne devienne un isolement social ?

David Queiros : Aller dans une association, pratiquer un sport, rejoindre des amis au café, voir un film au cinéma... tout ce qui faisait notre vie sociale est aujourd'hui profondément affecté. Tout le monde constate une forme de lassitude.

Les services publics ont là encore un rôle majeur à jouer. C'est pour cela que j'ai tenu à revenir à une forme de normalité. Comme vous le verrez dans ce numéro de SMH ma ville, les concertations auprès des habitants, par petits groupes, ont repris. Il est fondamental, qui plus est pour notre collectivité si attachée à la démocratie de proximité, de refaire du collectif et de redonner la parole aux habitants. De même, et j'en remercie les associations qui s'investissent avec nous, des pratiques sportives adaptées ont pu reprendre en toute sécurité. Notre action envers la jeunesse va aussi dans ce sens. Avec le Forum jobs d'été ou encore à travers le projet "Jeunes programmeurs" porté par Mon Ciné, nous avons voulu maintenir des lieux d'échange concrets et réels. Préparer l'avenir, c'est aussi agir pour notre planète et notre cadre de vie en plantant des arbres, et notamment des arbres fruitiers. S'adapter, c'est agir ensemble.

Il faut donc rester optimiste, selon vous ?

David Queiros : La situation sanitaire, économique, sociale et même politique est objectivement très tendue. Et les mois à venir font craindre des difficultés très fortes. Des mobilisations seront sans doute nécessaires pour que les premières victimes ne soient pas plus pénalisées.

L'engagement des élus et des agents du service public, l'avancement des projets, le maintien des espaces d'échanges et de dialogue peuvent rendre optimistes. Sur ces bases, nous pourrions construire un monde d'après qui a plus de sens.

À Saint-Martin-d'Hères, c'est dans cette démarche que nous nous engageons dès aujourd'hui. //

Une conférence pour « Faire sortir les femmes de l'ombre »

C'est l'un des temps forts de l'année. Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, résonne différemment pour cette édition. La commune a choisi de la célébrer avec une visioconférence en partenariat avec l'historien Olivier Vallade.

« Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, est une journée d'action, de rassemblement et de mobilisation sur la situation des femmes dans notre société. Cette journée est l'occasion de rendre hommage à toutes les femmes et rappeler que la condition féminine dans le monde reste précaire », affirme, en préambule, le maire, David Queiros. Olivier Vallade, historien, auteur et ingénieur au CNRS, est intervenu le 8 mars pour une visioconférence afin de rendre hommage aux femmes invisibles pendant la Résistance. « La guerre a été un marqueur important pour toutes les Françaises, notamment avec la Seconde Guerre



mondiale où les restrictions de la vie quotidienne et le mouvement de la Résistance les ont poussées sur le devant de la scène. Ce qui participera à l'obtention de leur droit de vote en avril 1944 », souligne l'historien. Des femmes de l'ombre qu'il met en avant lors de cette visioconférence rappelant

leur rôle. « La biscuiterie Brun était alors dirigée par une femme, Claire Darré-Touche. Elle traitait durement ses ouvrières. Certaines se sont révoltées comme la syndicaliste Marie Margaron en distribuant des tracts clandestins dans les casiers de ses collègues. » Des femmes qui, à

travers la voix et les recherches d'Olivier Vallade, deviennent visibles, servant d'agents de liaison avec les groupes de résistants. Un tremplin pour les femmes qui, après-guerre, se lancent dans la politique, « à l'image d'Élise Grappe, première femme députée de l'Isère ». Des figures féminines, dont l'historien, petit-fils de Lucie et Raymond Aubrac, narre sans relâche leurs récits. Un héritage, parfois méconnu, qui permet de voir l'histoire sous un autre angle, les femmes participant, bien souvent, à la construire. // LM

COLLECTE PARTICIPATIVE 39-45

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère lance une collecte d'objets et de documents de la Seconde Guerre mondiale. L'objectif est de conserver la mémoire de cette période pour les générations futures, et d'enrichir la collection du musée. Plus d'infos : collecte39-45.isere.fr



De l'importance des commémorations

Commémorer c'est rendre hommage ; c'est se souvenir pour ne pas oublier. En ces temps bousculés par la crise sanitaire qui voient les événements, les programmations culturelles et sportives annulés, les commémorations n'échappent pas à la règle. Pour autant, le maire et l'équipe municipale n'ont pas dérogé aux

principes et aux valeurs qui fondent Saint-Martin-d'Hères. Ils se sont donnés les moyens de commémorer les grands événements historiques, en diffusant une allocution vidéo quand il était impossible de se recueillir au pied des monuments ou, en organisant des cérémonies en comités restreints, à la faveur de règles moins strictes. Honorer sans relâche la mémoire des victimes civiles et militaires, de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie afin que les générations futures vivent libres, permet d'ériger un pont entre hier et aujourd'hui, de transmettre l'histoire, de rester vigilant face aux dangereuses dérives idéologiques. Commémorer est aussi un moyen d'apporter sa pierre à l'édifice de l'éducation à la culture de la paix.

Ainsi le 19 mars, Saint-Martin-d'Hères a commémoré la fin de la guerre d'Algérie. Au printemps, vont se succéder la commémoration du génocide arménien (24 avril)¹, la Journée du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (25 avril)¹ et la commémoration de la victoire sur le nazisme (8 mai)¹.

Autant de temps forts qui contribuent à garder la mémoire vive et à transmettre l'histoire collective, car « celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre »². //

¹En raison du contexte sanitaire chaque cérémonie, avec dépôt de gerbes, se déroulera en comité restreint dans le respect des gestes barrières.

²Karl Marx.

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Sécurité : l'affaire de tous

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), s'est réuni en séance plénière le 4 mars. Un temps pour faire le point sur la situation, examiner les actions conduites en 2020 et aborder les perspectives.

« **S**aint-Martin-d'Hères est l'une des premières communes à avoir constitué un Conseil local de sécurité* » a rappelé en préambule le maire, David Queiros. « Avec, à cette époque, la conviction que la sécurité était l'affaire de tous. » Des propos qu'il réaffirme au regard de l'actualité. En effet, État, institutions, acteurs de la prévention, de l'éducation..., participent tous, dans les missions qui leur sont propres, « à la sécurité et à la bonne tenue de l'ordre public ». Et ces missions gagnent d'autant plus en force et en efficacité que des partenariats se nouent. À l'exemple du Groupe partenarial opérationnel (GPO), mis en place en septembre 2019 dans le cadre du dispositif QRR (Quartiers de reconquête républicaine). Cette instance rassemble 17 partenaires, dont, la ville, la police, les bailleurs, le monde de l'éducation... et se réunit chaque mois avec l'objectif de trouver des solutions concrètes à des problèmes identifiés sur le territoire. Ce partenariat, renforcé en 2020, a permis une amélioration notable de la situation dans la commune.

2020,

une année particulière

« À Saint-Martin-d'Hères, les atteintes aux biens ont enregistré une baisse de 18 % et



© Stéphanie Nelson

le taux de violences contre les personnes s'est stabilisé (+ 1,4 %) ; soit 360 faits pour 4 230 faits enregistrés à l'échelle de la circonscription de Grenoble », a énoncé le préfet, Lionel Beffre. Une baisse due pour partie au confinement, mais pas seulement. La mise en œuvre d'actions coordonnées (polices municipale et nationale ; police - justice) et de modes opératoires innovants (cyber-patrouilleurs), ainsi que le déploiement de moyens humains supplémentaires ont porté leurs fruits, notamment s'agissant du trafic de stupéfiants.

À Saint-Martin-d'Hères, « 66 affaires ont été résolues (54 en 2019) et 120 personnes ont été interpellées » a déclaré Fabienne Lewandowski, directrice départementale de la sécurité publique. Du côté de la police municipale, très présente sur le terrain, « 31 interventions ont concerné les stupéfiants et 1 129 infractions ont été verbalisées », selon la responsable, Isabelle Hazen. Quant aux tirs de mortiers d'artifice qui perturbent le quotidien des habitants de l'agglomération, Éric Vaillant, procureur de

la République, a assuré que « ce problème fait l'objet de la plus grande fermeté et d'une répression forte à l'égard des contrevenants ».

De nouvelles caméras de vidéoprotection

Fin 2021, la ville va lancer la deuxième phase de son plan pluriannuel de vidéo-protection. De nouvelles caméras, subventionnées en partie par l'État, viendront s'ajouter aux 50 déjà en place. Elles « couvriront » le parc Jo Blanchon, l'avenue Henri Wallon et le lycée Pablo Neruda, ainsi que la place du 24 Avril 1915. Une évaluation est en cours, pour déterminer objectivement leur impact sur l'amélioration du cadre de vie des habitants et la tranquillité publique que la ville élève au rang de priorité. // NP

*Premier nom de l'actuelle instance.

Dispositif tranquillité résidentielle : pour un cadre de vie plus apaisé

Maintenir la tranquillité résidentielle, préserver la qualité de vie des habitants en luttant contre les actes d'incivilités et de dégradations, c'est tout l'enjeu du dispositif tranquillité résidentielle adopté lors du Conseil municipal du 23 février. Les bailleurs sociaux, réunis au sein d'Absise*, ont mis en place des actions d'interventions en soirée, réalisées par des agents de sécurité professionnels avec pour objectif de faire respecter les règlements intérieurs des



© E. Guivarch & service com. Grenoble Habitat

immeubles, de limiter les rassemblements abusifs et les nuisances qui en découlent. Ces interventions se dérouleront

du lundi au samedi de 17 h à 23 h avec, entre autres, des contrôles dans les parties communes, les parkings, les garages et les espaces extérieurs des résidences concernées. En cas de rassemblement, un rappel du règlement intérieur est fait et si nécessaire les forces de l'ordre sont contactées. Des rapports seront transmis quotidiennement aux bailleurs, les interventions pourront également se faire sur appel des locataires en cas

de nuisances. Ce dispositif est déployé sur une cinquantaine de résidences de l'agglomération, dont sept à Saint-Martin-d'Hères. Il est financé à près de 70 % par les bailleurs sociaux, le reste étant réparti entre l'État, Grenoble-Alpes métropole et les communes inscrites dans le dispositif. // GC

*Association des bailleurs sociaux de l'Isère.

Place à la concertation !

Samedi 13 mars, une vingtaine d'habitants était au rendez-vous pour échanger avec le maire, David Queiros et Christophe Bresson, adjoint à l'environnement et aux espaces publics, autour du futur aménagement de la place attenante à la rue Louis Juvet. Retour sur une réunion de concertation constructive.

« **Q**ue vont devenir les platanes dont l'ombrage est si agréable l'été ? », une préoccupation partagée par les habitants présents, qui ont très vite fait part de leur inquiétude. « Ces arbres sont en bonne santé et ils ne seront en aucun cas abattus. Nous allons même en planter 9 à 15 autres, dont plusieurs arbres à fleurs afin d'apporter une vraie plus-value visuelle », précise le responsable des espaces verts, tandis que l'adjoint à l'environnement, Christophe Bresson ajoute, « globalement à Saint-Martin-d'Hères, on plante

« **100 000 € sont consacrés à l'aménagement de la place attenante à la rue Louis Juvet.** »

trois arbres supplémentaires pour un coupé ». Ce projet fera la part belle à la végétalisation de la place – à plus de 70 % – avec une partie engazonnée importante, et à la perméabilisation des sols afin de laisser l'eau s'infiltrer. Trois entrées accessibles aux personnes à mobilité réduite comme aux poussettes seront créées dont une en



Une vingtaine d'habitants a échangé avec le maire, David Queiros et l'adjoint à l'environnement et aux espaces publics, Christophe Bresson, au sujet de l'aménagement de la place.

sablé, avec une barrière d'entrée pivotante afin de faciliter la circulation des services de la ville pour l'entretien. Des cheminements piétons, en pavés fertiles, sont également prévus.

Le mobilier urbain en question

Des échanges avec le maire autour du mobilier urbain et de l'aire de jeux ont ponctué la concertation. « Que va devenir l'aire de jeux ? Celle-ci est bien appréciée des familles. » « Faut-il ajouter des bancs au risque de voir se développer des rassemblements la nuit ? » « Et concernant l'éclairage ? trop de lumière peut entraîner des désagréments », soulignent les habitants. Au fil des échanges, le projet se finalise. L'aire de jeux ne sera pas changée, les bancs qui l'entourent seront

renovés et les barrières conservées comme le souhaitent les résidents. Pour l'éclairage, il ne sera pas accentué, tandis que l'idée d'installer des salons urbains sous les arbres a séduit l'assemblée. Un aménagement qui fait l'unanimité, à l'image de celui effectué il y a deux ans au square Marie Margaron, juste en face. Les travaux devraient débuter mi-avril pour une durée de trois mois. Cette rénovation s'inscrit dans la continuité de celles réalisées sur d'autres places de la commune, avec un fil conducteur : végétaliser pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie des Martinérois. // GC



Pose des sols souples au gymnase Voltaire

L'importante opération de réfection du gymnase Voltaire commencée en janvier 2020, entre dans sa phase finale, le second œuvre étant bien avancé. Le remplacement des sols puis la pose du revêtement définitif ont été réalisés en mars.

Au gymnase Voltaire, depuis la première semaine de mars, les ouvriers s'activent sur le chantier à l'intérieur de l'équipement qui entre dans

sa dernière phase de travaux. Dans un premier temps, une résine spéciale a été répandue pour préparer l'ancien support fait de pavés d'asphalte. Un ragréage recevant le revêtement final a également été réalisé. La pose du revêtement souple définitif est intervenue au cours de la première quinzaine du mois de mars. Ce nouveau sol possède la particularité de pouvoir convenir aussi bien à la pratique des sports collectifs en salle : handball, futsal... qu'à un usage associatif, comme l'organisation de repas, de

spectacles ou de lotos. C'est donc un équipement à double vocation, sportive et associative, qui achève sa mue, avec l'installation d'une cuisine flambant neuve à destination des associations qui pourront bénéficier, à terme, d'un équipement complet pourvu d'un matériel professionnel de qualité. La façade a été refaite avec isolation par l'extérieur et revêtement en bardages et enduit. L'équipement a été livré fin mars, comme prévu. // KS

Reportage à découvrir sur Facebook.

L'expérimentation se poursuit rue Henri Revoy

Mercredi 10 mars, habitants et techniciens de la ville et de La Métro se sont retrouvés rue Henri Revoy. L'objectif ? Faire le point sur les aménagements temporaires mis en place en octobre dernier.



Le sixième atelier d'une concertation de proximité lancée sur le secteur en décembre 2017 a rassemblé quinze habitants, dont des représentants de l'Union de quartier Croix-Rouge. Un temps pour échanger sur les aménagements provisoires conçus avec les résidents investis dans la démarche : resserrement et mise en sens unique de la partie sud de la rue avec une circulation à contresens pour les cycles ; création d'une aire de retournement ; déplacement de mobilier urbain et pose de stop-roues sur le parking du gymnase pour limiter

l'emprise des véhicules en stationnement sur un trottoir déjà étroit. Autant de réalisations destinées à résorber les points noirs et apaiser ce secteur résidentiel. À l'issue de cinq mois de test, le bilan est très positif. Une baisse de la vitesse comme de la circulation est constatée par les riverains, les cyclistes et les piétons se sentent davantage sécurisés. Toutefois, au regard des incivilités (vitesse, non-respect du sens interdit,

stationnement "sauvage") que constatent encore certains habitants, la police municipale va continuer à assurer une présence régulière sur le secteur et verbaliser les contrevenants. Dans les prochains mois, un comptage du flux va être réalisé afin d'actualiser les données, tandis que, dès la rentrée, la Métro va lancer une étude circulation/stationnement sur l'ensemble du quartier*. En attendant, compte tenu de

l'incidence de la crise sanitaire sur la baisse de la circulation (couvre-feu, travail en distantiel, équipements sportifs et culturels fermés), l'expérimentation est prolongée jusqu'au 2 juillet. Ensuite, il sera temps de pérenniser les aménagements satisfaisants. // NP

**Étude réalisée en vue de réviser le schéma de circulation et d'anticiper les mutations (collège, couvent des Minimes, densification de l'avenue Jules Vallès...).*

CAFÉS-COPRO

L'association Consommation logement et cadre de vie (CLCV) propose 5 ateliers thématiques gratuits sur les nouvelles dispositions de la réforme de la copropriété de 2020 : 27 avril et 11 mai de 12 h à 14 h ; 29 avril, 6 et 18 mai de 17 h à 19 h à l'antenne GUSP, 34 av. du 8 Mai 1945. Infos et inscriptions (obligatoires) : Caroline Cialdella, 04 56 58 92 27.

Plantations aux jardins des Éparres : c'est parti !

Réorganisés et réaménagés, les 22 nouveaux jardins des Éparres sont fin prêts pour accueillir les plantations printanières.

C'est l'aboutissement de deux ans d'une concertation, parfois âpre, mais toujours constructive ! Incontournable aussi, puisqu'à proximité immédiate, la ville et La Métro vont entreprendre en fin d'année la réalisation d'une ligne chronovélo et l'aménagement de la rue Saint-Just.

Les directions municipales de l'aménagement, de l'habitat et la GUSP* ont travaillé tout au long du projet avec les habitants concernés, dont la plupart résident dans la copropriété voisine, avec l'objectif de redonner à ces espaces leur vocation première : le jardinage. Ensemble, ils ont redéfini les parcelles, décidé de conserver les puits existants, convenu des cabanons, des essences d'arbres et d'arbustes à préserver... Sur ce site de 4 500 m², le chantier débuté mi-février est allé bon train,



Le maire, David Queiros, Christophe Bresson, Brahim Cheraa et Jean Cupani, élus, ont visité le chantier de réorganisation des jardins des Éparres.

l'enjeu étant que les jardiniers puissent s'atteler aux premières plantations dès l'arrivée du printemps. Ainsi, 100 tonnes de déchets ont été évacués (gravats, tôles, encombrants...), le terrain a été nivelé, et pas moins de 400 m³ de terre végétale ont été apportés. De nouvelles cabanes ont également été installées sur sol dur et des clôtures ont été posées. Au total, la ville a consacré 150 000 euros à la réalisation de ces vingt-deux parcelles de 190 m² chacune, régies par un règlement et soumises à

redevance annuelle comme les 230 autres jardins familiaux que compte la commune. Avec l'arrivée des beaux jours, entre culture et moments de détente, les familles vont reprendre possession de leur jardin. Reste, sous le pont, un espace collectif dont la vocation doit être discutée avec les jardiniers. // NP

**Gestion urbaine et sociale de proximité.*

Conseil municipal

Implantation de la 5G : un vœu par principe de précaution

Parmi les 21 délibérations de ce Conseil municipal, le maire, David Queiros, a mis au vote deux vœux concernant l'arrivée controversée de la 5G sur le territoire communal, et la privatisation annoncée d'EDF (voir p. 21). Par ailleurs, la ville s'est portée acquéreuse d'un local situé 5 rue Voltaire pour parachever la requalification urbaine de ce quartier. Dans le cadre de sa maîtrise de l'énergie, elle vient aussi de renouveler la convention de partenariat avec la SPL Alec¹.

Le 29 septembre dernier, le gouvernement a procédé à l'attribution des fréquences 5G aux opérateurs de téléphonie mobile. Les premières mises en service ont commencé dès janvier dans le département. Ainsi, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a d'ores et déjà autorisé l'implantation d'un site 5G rue Barnave. Plusieurs études démontrent que la 5G augmentera la consommation d'énergie de 30 % (et la consommation annuelle de données par les pays développés de 35 %), ainsi que celle des terres rares, ressources non renouvelables, nécessaires à la fabrication de haute technologie. Tout cela générera, par effet rebond, une démultiplication du trafic de données. Le vœu considère que, de surcroît, cette technologie va engendrer l'obsolescence programmée d'appareils fonctionnant à l'aide

des technologies précédentes (4G) ; action d'autant plus inadmissible que les services 4G ne sont toujours pas déployés sur la totalité du territoire français et que des zones "blanches" subsistent encore. Autre argument, l'attribution des licences 5G n'a fait l'objet d'aucun débat démocratique alors que cette technologie pose un problème écologique avéré et une question sociétale cruciale car incompatible avec les modalités de l'Accord de Paris² et la stratégie bas carbone. En outre, l'usage de la 5G n'est aucunement corrélé ni nécessaire pour remédier aux problèmes prioritaires de nos sociétés : inégalités, pauvreté, accès à l'alimentation saine et à l'éducation pour tous, crise écologique, etc. En concordance avec le moratoire adopté en Conseil métropolitain en novembre dernier, le Conseil municipal se positionne en faveur de la suspension du déploiement

de la 5G, tant que les résultats – prévus pour mi-2021 – des évaluations environnementales et sanitaires menées par l'Anses³ et l'Ademe⁴ n'ont pas été publiés. Il n'existe d'ailleurs pas, à l'heure actuelle, suffisamment de réponses en matière d'effets potentiels de ladite technologie sur la santé des habitants, c'est la raison pour laquelle la ville active le principe de précaution vis-à-vis d'un déploiement qu'elle juge prématuré.

Vœu adopté à la majorité.

¹ Société publique locale - Agence locale de l'énergie et du climat.

² Signé le 12 décembre 2015, cet accord international propose des objectifs concrets de lutte contre le réchauffement climatique, dont l'arrêt de l'utilisation de ressources fossiles.

³ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

⁴ Agence de la transition écologique.

MÉTROPOLE

Budget primitif métropolitain 2021 : des investissements pour l'avenir

Soutenir le territoire et l'avenir, tels sont les mots d'ordre du budget primitif du Conseil métropolitain qui a été voté vendredi 12 mars. Un budget qui priorise l'investissement sans augmenter les taux d'imposition, et ce, malgré la baisse des recettes de fonctionnement de plus de 2 M€.

Vingt minutes top chrono pour broser les différents aspects budgétaires d'une session du Conseil métropolitain ouverte à 10 h qui s'est clôturée à 21 h 23. Le vote du budget primitif est l'un des principaux temps forts de la métropole actant les différentes orientations pour l'année à venir. Pour 2021, le budget s'établit à 786,5 M€ dont 256 M€ en dépenses d'investissement (hors dette et dépenses d'investissement diverses : 101 M€), soit une

nette augmentation de près de 50 M€ par rapport à 2020 (740 M€ dont 232 M€ de dépenses d'investissement, hors dette). Quant aux dépenses de fonctionnement, elles s'élèvent à 429,5 M€ (contre 423 M€ l'an dernier). Un budget tourné vers l'investissement donc, affirmant d'emblée la politique de la métropole engagée vers le futur et la préparation de sortie de la crise sanitaire.

Trois grands défis à relever
Cependant, les recettes fiscales

Vers plus d'économies d'énergie

Dans le cadre du service public d'efficacité énergétique (SPEE) métropolitain, la ville vient de signer une convention de partenariat avec La Métro, ainsi qu'une convention pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie intitulée "plateforme CEE". Pour ce faire, la SPL Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) accompagne les collectivités. La signature de cette convention de partenariat avec La Métro englobe un accompagnement annuel forfaitaire de cinq jours par l'Alec. En 2021, la montée en charge prévisionnelle des projets de Saint-Martin-d'Hères portera l'aide de la SPL Alec à douze jours, dont une partie - 5 jours - sera subventionnée par La Métro. La ville contractualisera directement avec la SPL Alec pour les sept jours restants. Ce qui correspond à une dépense de 5 040 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Acquisition d'un bien immobilier, rue Voltaire

La ville a engagé, depuis plusieurs années, une importante rénovation urbaine dans le secteur La Plaine-Renaudie-Champberton, afin de requalifier la totalité de ce secteur inscrit en Quartier politique de la ville



(QPV). L'intervention en renouvellement urbain permettra notamment une amélioration du cadre de vie de ce quartier. Ainsi, au titre de la rénovation urbaine d'un ensemble de 80 logements appartenant à Alpes Isère Habitat (les 4 Seigneurs) inscrit dans la convention Projet régional de renouvellement urbain (Prir), la ville se porte acquéreuse d'un bien situé au 5 rue Voltaire qui appartient actuellement à la SCI AFR. Ce bien fait partie du même îlot que l'ensemble immobilier précité et était le dernier espace privé du secteur. Cette toute dernière acquisition donnera la possibilité à la ville, à Alpes Isère Habitat et à La

Métro de parachever la rénovation urbaine du quartier et d'élaborer le projet en inscrivant son financement partenarial dans le cadre du Prir. // KS

Délibération adoptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance
mardi 27 avril à 18 h
en salle du Conseil
municipal. Compte tenu
de la crise sanitaire, il se
déroulera à huis-clos et
sera retransmis en direct
sur la page Facebook
de la ville.



ÉLECTIONS, C'EST REPARTI !

Prévues en mars, mais exceptionnellement repoussées à juin, les élections départementales et régionales sont désormais lancées. Les habitants sont invités à se présenter aux urnes les 13 et 20 juin à condition d'être inscrits sur les listes électorales. Une démarche qu'ils peuvent réaliser dès à présent et jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin, soit :

En ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 ;

Au guichet de la Maison communale.

Par ailleurs, les électeurs ont la possibilité de vérifier leur inscription directement sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788. //

provenant essentiellement des entreprises sont moins dynamiques, faute au contexte. La Métro a ainsi enregistré une baisse des recettes de fonctionnement de son budget principal de 2 M€, liée à la diminution de la Cotisation à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Une perte qui risque de s'aggraver en 2022. Parce que la baisse des dotations de l'État se poursuit, La Métro a articulé son budget autour de trois enjeux :



- l'adaptation et l'accompagnement à la crise de la Covid-19,
- la poursuite des transitions écologiques et énergétiques,

- l'attractivité et la cohésion sociale du territoire.

Le budget primitif 2021 poursuit les efforts réalisés l'an dernier en urgence afin de soutenir l'économie locale, en particulier les commerces. Des actions prolongées et étendues aux mobilités et à l'événementiel. La métropole a également opté pour « sanctuariser sa contribution redistributive aux 49 communes qui la composent ». En clair, les taux d'imposition sont inchangés depuis

2016. Par ailleurs, une part sans précédent est consacrée à l'investissement, soit 10 % de plus qu'en 2020. Ce qui permettra d'amorcer le projet de construction d'un nouveau siège métropolitain, ainsi que d'autres programmes tels que le développement des modes doux, l'amélioration du réseau de traitement des déchets, etc. // LM

Toutes les délibérations en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr

Margot Brun

L'art comme refuge, le crayon comme vecteur d'émotions

Une feuille,
un crayon, il n'en
faut pas plus à cette
jeune Martinéroise
pour sublimer
le réel et s'évader
dans l'imaginaire.
Dessinatrice depuis
toujours, Margot Brun
esquisse, sans relâche,
des planches de BD
jusqu'à se laisser bercer
par l'animation 3D.



Des traits légers qui s'entrecroisent, se recoupent et laissent apparaître une forme, encore floue. Une esquisse qui s'ébauche, se transforme au fil des coups de crayon pour, progressivement, se transformer en un paysage, un personnage.

Penchée sur le doux vélin, le regard absorbé dans son univers intérieur, Margot Brun s'épanche sur la feuille. Des traits incisifs qui dévoilent l'immensité de son talent naissant. Une magicienne à qui l'amour du dessin s'est révélé dès sa plus tendre enfance. « J'ai toujours été fascinée par cet art, cela fait partie de moi », confie cette jeune Martinéroise de 18 ans. Plus tard, alors victime de harcèlement au collège, « je me suis réfugiée dans ma passion en me

nourrissant de mes coups de crayon et dans le judo que je pratiquais à l'époque. C'était une période difficile ». Vecteur d'expression, d'émotions, elle se laisse guider par l'art, se perfectionnant. « Avec le dessin, il y a une multitude de techniques différentes qui offrent une large palette pour transmettre ce que l'on souhaite, tout en faisant appel à l'imaginaire. Il n'y a aucune limite. » Les hasards de la vie la conduisent à effectuer un stage de dessin organisé par la librairie Momie à Grenoble. Et là, le déclic s'opère, la magie prend vie ! « J'étais en stage lorsque Christophe Salomon dit Chric, le scénariste de Boule et Bill, est arrivé à la librairie pour une séance de dédicaces. On m'a poussée à présenter mes travaux, je n'avais que 14 ans ! Ce fut une belle rencontre, il m'a proposé de passer un test de dessin. Je l'ai réussi et il m'a pris sous son aile. C'était un peu comme un second papa pour moi. » Petit à petit, il lui montre comment encre les planches, construire les scénarios, et surtout lui transmet sa passion de la bande dessinée et du cinéma. « Chric m'a fait travailler, j'ai parfois

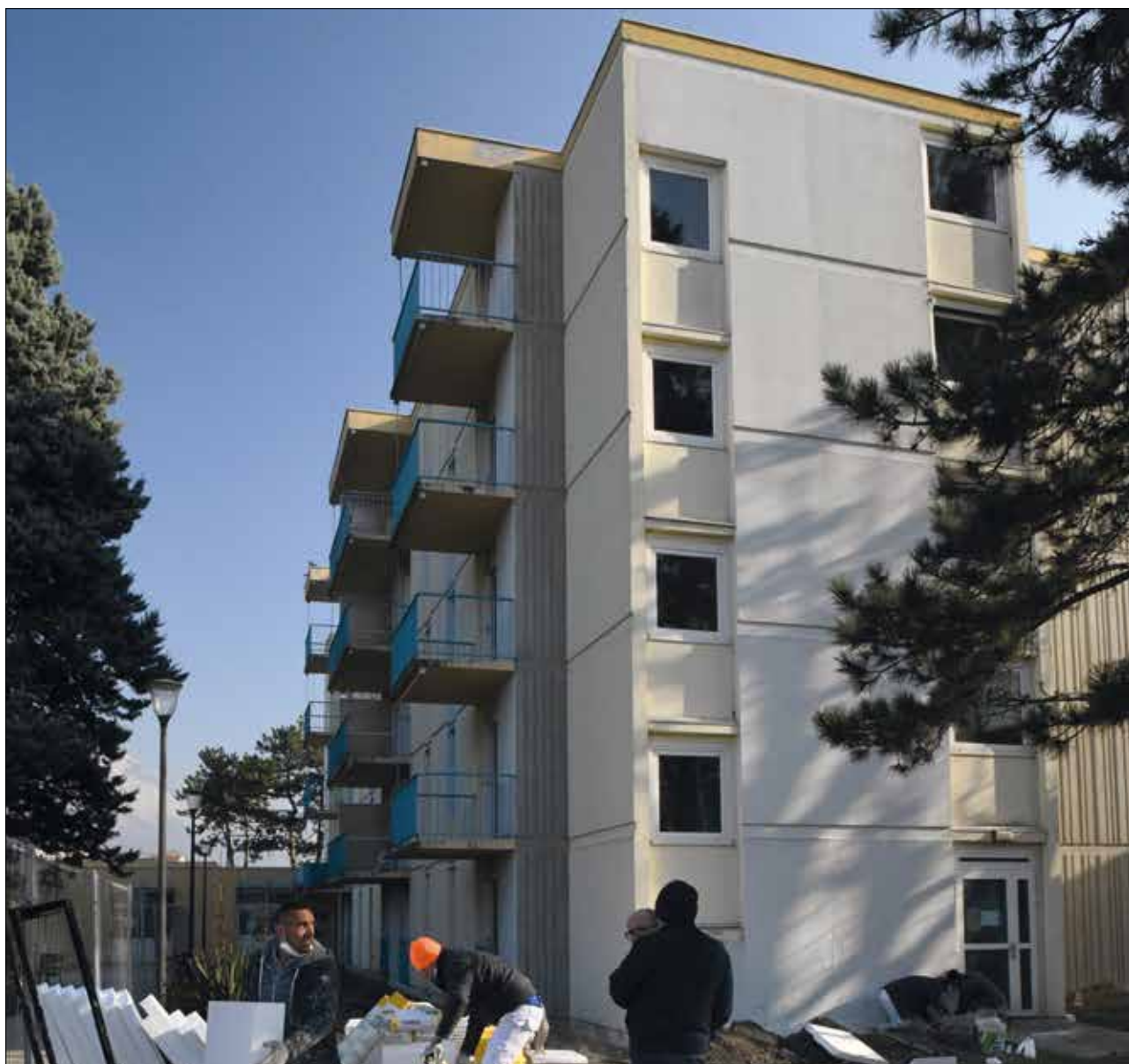
“ Je me suis réfugiée
dans ma passion en me
nourrissant de mes coups
de crayon. ”

encré sept à huit fois de suite la même planche. » Sa passion grandit, son coup de crayon s'affirme. En 2019, elle participe au concours scolaire des Petits Fauves du festival de la BD d'Angoulême où elle remporte le Petit fauve de bronze. « À l'occasion, je me suis inspirée du célèbre pirate britannique, Barbe Noire, pour réaliser deux planches historiques. Ce qui m'a permis d'effectuer des recherches notamment sur les décors, les costumes pour mieux les retranscrire. C'était un véritable challenge à tous les niveaux, tant sur l'aspect technique que sur l'aspect documentaire. » Forcée par cette expérience, elle termine ses études secondaires à l'externat Notre-Dame à Grenoble avec option arts plastiques et passe le concours d'entrée à l'École supérieure des métiers artistiques (ESMA) – Lyon,

l'une des écoles d'arts appliqués les plus réputées de France. « Normalement, j'aurais dû effectuer ma classe préparatoire. Au vu de mon niveau, je l'ai zappée pour intégrer directement la première année de formation 3D sur les quatre nécessaires ». Et de poursuivre : « Je découvre de nouvelles choses. Ce n'est pas pareil que la 2D où l'on dessine

sur des calques pour donner du mouvement. Ici, c'est de la modélisation, du paramétrage, cela perd un peu en magie. » Pleinement dans son élément, la jeune femme vit dessin, pense dessin, crée des personnages en 3D, les texture, les met en scène, joue sur les éclairages et les finesses des moteurs de rendu. « C'est comme au cinéma ! Il faut penser le cadrage en amont, visualiser la scène que nous allons concevoir. Avant d'intégrer cette école, je n'avais jamais utilisé de logiciels 3D. Je m'y suis plongée pendant mes vacances à travers un livre et ça m'a plu ! » // LM

Pour aller plus loin : margotbrun.artstation.com



Ça déménage à la résidence autonomie Pierre Semard !

Les travaux vont bon train à la résidence autonomie, tout comme l'acheminement des cartons de déménagement ! En effet, depuis mi-mars, les résidents de l'aile sud, accompagnés par le CCAS, sont transférés dans l'aile nord du bâtiment. Michelle Veyret, première adjointe, est allée à leur rencontre mercredi 17 mars afin d'échanger avec eux. Avec 5,4 millions d'euros d'investissement, dont 2,4 millions financés par l'État, le Département et la Carsat, la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard est un projet d'envergure. Il devrait s'achever début 2023.





Tests salivaires : l'école Gabriel Péri pilote

Vendredi 26 février, l'école Gabriel Péri était sous les feux des projecteurs en tant que groupe scolaire pilote pour la mise en place des premiers tests salivaires de détection Covid. Moins douloureux et plus simples à effectuer que les tests PCR, ils ont été proposés sur la base du volontariat (plus de 80 % des parents ont donné leur accord). Ce dépistage s'adressait à tous les élèves de la maternelle au CM2 ainsi qu'au personnel de l'établissement. L'objectif ? Assurer la protection sanitaire des enfants et du personnel, endiguer les chaînes de contamination et réaliser un état des lieux sanitaire dans un contexte de retour de vacances.

 [Reportage vidéo sur dailymotion.com/video/x7znlpq](https://www.dailymotion.com/video/x7znlpq)

Un forum des métiers adapté

Le Forum des métiers, mouture 2021, s'est tenu au collège Fernand Léger, le 26 février dernier. Destinée ordinairement aux élèves de 4^e et de 3^e, l'action s'est déroulée, pandémie oblige, de manière totalement inédite. En effet, seuls les jeunes de 3^e ont pu y assister. C'est plus d'une centaine d'élèves qui a rencontré, par petits groupes, une vingtaine de professionnels. Les jeunes étant regroupés selon leurs centres d'intérêt, afin de mieux cibler les interventions. Dix-sept parents d'élèves s'étaient portés volontaires pour venir expliquer leur métier et échanger autour de leur parcours professionnel. Pour respecter les consignes sanitaires strictes, seuls les intervenants se déplaçaient dans les classes face aux groupes préalablement constitués. Malgré ces contraintes organisationnelles, ce forum a très bien fonctionné, les élèves ont pu poser leurs questions et avoir des réponses pertinentes pour mieux avancer dans l'élaboration de leurs projets. Par ailleurs, le collège reste à pied d'œuvre dans leur accompagnement et pour leur procurer tout un éventail d'informations qui faciliteront leurs choix d'orientation.



La ville vient en appui au centre de vaccination d'Eybens

Le centre de vaccination monte en puissance avec le soutien des communes, dont Saint-Martin-d'Hères. Dorénavant, 150 Isérois par jour pourront recevoir une dose de vaccin. Lundi 15 mars, Maxime Bertolini, directeur du CPTS*, a accueilli David Queiros, Nicolas Richard, maire d'Eybens et Julie Montagnier, son adjointe. « Chaque maire aimerait avoir son centre de vaccination. Mais il ne faut pas être dans la concurrence et faire preuve de discernement : on sait qu'il y a peu de doses. Démultiplier les médecins sur de très petits centres de santé, ça n'a pas de sens », précise David Queiros. En attendant l'accélération de la vaccination promise par le gouvernement, Saint-Martin-d'Hères apporte un appui humain, en mettant à disposition un agent pour le centre de vaccination.

*Communauté professionnelle territoriale de santé.



© Ville d'Eybens

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 19 mars a marqué le 59^e anniversaire du cessez-le feu en Algérie. En cette Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le maire, David Queiros, et Michelle Veyret, première adjointe, entourés de représentants du Comité de liaison des anciens combattant de Saint-Martin-d'Hères et de la Fnaca, se sont recueillis devant le monument aux morts de la Galochère et ont déposé une gerbe en hommage aux victimes.



Replacer « l'art et la culture au cœur de la société* »

Replacer « l'art et la culture au cœur de la société » Essentiel : ce qui est absolument nécessaire. Ce mot fort de sens est affiché sur les murs de L'heure bleue. Au moment où la MC2 est occupée par des artistes, cet acte symbolique réaffirme le soutien de la ville au monde de la culture. Il s'accompagne de mesures d'aides déployées depuis plusieurs mois déjà, (maintien des résidences d'artistes, indemnisation pour les spectacles déprogrammés depuis novembre...). Par ailleurs, la municipalité a adopté un vœu lors du Conseil municipal du 23 mars, notamment pour demander au gouvernement que les salles martinéroises soient pilotes afin d'expérimenter la réouverture des équipements culturels.

* Délibération adoptée au Conseil municipal du 23 mars.

Des arbres fruitiers au cœur de l'écoquartier Daudet

Le 18 mars, l'écoquartier Daudet s'est enrichi d'une vingtaine d'arbres. Tilleuls, châtaigniers, mais aussi poiriers, pruniers..., sans oublier cinq pommiers d'essence ancienne donnés à la ville par le verger de sauvegarde de fruitiers du Vercors (association le Fil d'Engins). Ils participeront à lutter contre les îlots de chaleur en dispensant leur ombre et offriront aux passants leurs fruits généreux. Comme l'a souligné le maire, David Queiros, « quand nous aménageons la ville, comme ici avec 435 logements, nous travaillons à garantir un cadre de vie de qualité. Ces plantations vont favoriser une promenade paysagère apaisée ». C'est tout l'esprit de l'écoquartier Daudet.



Reportage à découvrir
sur Facebook.

Concours d'enseignants dans le gymnase Colette Besson

Afin d'assurer le maintien des concours de la fonction publique, sachant que les candidats ne peuvent plus concourir dans un seul et même lieu au vu des mesures sanitaires en vigueur, la ville a mis à disposition du rectorat, à titre gracieux, le gymnase Colette Besson, les 18 et 19 mars, pour l'organisation des épreuves écrites nationales des concours CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) et CPE (Conseillers principaux d'éducation). La ville active ainsi différents leviers face à cette crise sanitaire afin que la continuité du service public soit assurée et que les futurs enseignants puissent concourir dans de bonnes conditions.



Jeunesse, de

Précieuse à la société, la jeunesse est une richesse. Parce qu'elle est la "relève" et l'avenir, la ville juge essentiel de soutenir, d'accompagner, de favoriser l'expression, l'engagement et l'émancipation de ces adultes en devenir. Plus que jamais, leur ouvrir le champ des possibles.

À Saint-Martin-d'Hères, la jeunesse représente un peu plus d'un tiers de la population (voir encadré). Depuis des décennies, elle est au rang des priorités de la municipalité qui déploie une action politique forte, en s'appuyant sur ses services municipaux, son Centre communal d'action sociale (CCAS), son service hygiène-santé et centre de planification... et en nouant des partenariats. Une orientation que l'équipe municipale réaffirme et consolide depuis le début du nouveau mandat. Avec un objectif affiché :

[6 animateurs supplémentaires
500 jeunes par an accueillis au Pij
100 chantiers jeunes
175 000 € pour de nouveaux projets **]**

Pôle jeunesse : la fabrique à projets

C'est le principal point d'entrée pour les 15-25 ans. Le Point information jeunesse participe activement à l'émancipation des jeunes sur le territoire, à travers mille et une activités, tout en prodiguant des conseils avisés et un accompagnement de premier plan.

Des jobs d'été jusqu'au Bafa en passant par l'organisation d'événements tels que L'été en place... rien n'échappe au Pij (Point information jeunesse). Vecteur de liens pour les 11 à 25 ans, cette structure labellisée par le Crij Auvergne Rhône-Alpes* accompagne la jeunesse martinéroise dans son quotidien : logement, santé, jobs d'été, initiatives solidaires et/ou citoyennes, etc. Rien que pour les jobs d'été, le Pij accueille en moyenne 450 à 500 jeunes par an, une vingtaine actuellement en petits groupes, du fait du contexte et de la mise en place d'un dispositif de rendez-vous. À ce titre, les équipes les aident à rédiger leurs lettres de motivation et CV, tout en présentant diverses offres d'emploi. La structure pilote certains projets, à l'instar des chantiers jeunes (une centaine de personnes par an) ouverts aux 16-20 ans qui se déroulent au sein des services municipaux.

Un tremplin vers plus d'autonomie

Dans un état d'esprit similaire, le Pij propose différentes actions, dont le dispositif Initiative-Jeunes qui consiste à aider financièrement les 15-25 ans dans la réalisation d'un projet culturel, de loisirs, sportif ou solidaire en France ou à l'étranger. Quant à l'initiative Coup de pouce Orientation réalisée du 17 février au 3 mars en partenariat avec quatre structures de Saint-Martin-d'Uriage, de Chamrousse et de Saint-Martin-d'Hères, elle permet d'accompagner les jeunes dans leurs recherches d'orientation, de la 3^e à la sortie du baccalauréat. Par ailleurs, le Pij aide les Martinérois pour le passage de leur Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et du Brevet de sécurité routière (BSR) tout en participant à l'organisation d'événements pour le plus grand plaisir des jeunes du territoire. // LM

*Centre régional information jeunesse Auvergne Rhône-Alpes.

Axel 18 ans,
Martinérois



“ Ma première rencontre avec le Point information jeunesse date de mes 14 ans. J'ai rencontré les animateurs pour passer mon BSR (Brevet de sécurité routière), ce qui m'a permis de l'obtenir gratuitement. Par la suite, j'ai participé à de nombreuses activités telles que la réalisation de jeux de société afin de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière ou encore lors du Forum jobs d'été. C'est vraiment top ! J'ai trouvé un petit boulot à l'occasion : le nettoyage des bassins de la piscine municipale. La structure propose également de nous accompagner dans la rédaction de lettres de motivation et de CV, c'est un plus ! Dernièrement, ils m'ont invité, lors de l'Initiative-jeunes, à partager mon expérience avec les participants, ayant été saisonnier dans une exploitation fruitière. Ils m'ont bien aidé ! // LM

Le terrain lui appartient !

mettre en place des actions d'accompagnement des jeunes Martinérois dans leur parcours d'éducation, de loisirs, de formation, d'accès à l'emploi et de prise de responsabilités au sein de la collectivité.

Proximité et moyens humains

Deux axes forts de la politique jeunesse sont mis en œuvre en 2021 : aller davantage au-devant des jeunes et renforcer les moyens humains pour répondre à leurs aspirations et leurs besoins.

Ainsi, dès cet été, en étroite collaboration avec le CCAS, des espaces d'animation et de dialogue dédiés à la jeunesse vont être créés dans les maisons de quartier Louis Aragon, Paul Bert et Fernand Texier. Le recrutement de six nouveaux animateurs est en cours. Ils viendront étoffer l'équipe du service jeunesse/prévention composé jusqu'ici de onze agents. Sur des créneaux adaptés aux temps de vie de ce public spécifique (samedis, mercredis après-midi, fins de journée en semaine, vacances), ils assureront une présence quotidienne auprès

des jeunes, avec pour mission de les accompagner dans la réalisation de projets, d'activités de loisirs, et de tisser des liens. C'est aussi pour nouer une relation avec les adolescents que la présence du Pôle jeunesse dans les collèges va être renforcée.

Des événements fédérateurs

Aller au plus près des jeunes, là où ils vivent, est nécessaire. Comme il est tout aussi nécessaire de penser la jeunesse dans sa globalité, dans toute sa diversité, et de créer les conditions propices à la rencontre. Trois événements phares mobilisent l'ensemble des acteurs jeunesse y participent.

À l'automne, Place aux jeunes s'articule autour de la culture, du sport et de la citoyenneté en mettant notamment en valeur leurs talents, leurs initiatives, comme l'Opéra-street proposé par Associa'jeunes lors de l'édition 2019. Au printemps, le Forum jobs d'été se concentre sur l'accompagnement des jeunes en recherche d'une première expérience professionnelle. Enfin, lancé pour la première fois en 2020

et reconduit cette année, L'été en place invite les 11-15 ans de Saint-Martin-d'Hères et de la métropole à faire le plein d'activités ludiques et sportives pendant près de trois semaines. Et l'idée de coconstruire cet événement avec les jeunes fait son chemin.

Mobiliser le tissu associatif

Afin d'élargir encore son panel d'actions, Saint-Martin-d'Hères a inscrit dans son budget pour l'année 2021 un montant de subvention (175 000 euros) destiné à mobiliser les acteurs du territoire autour des enjeux liés à la jeunesse et/ou permettre aux associations dédiées à ce public de se développer davantage, tant dans le domaine du sport et de la culture que sur les questions de citoyenneté et du "vivre-ensemble". Cette enveloppe budgétaire pourrait aussi venir appuyer financièrement la création de projets portés par des jeunes Martinérois. Avec en toile de fond, toujours, la volonté de la commune de favoriser la prise d'autonomie d'une jeunesse en quête d'émancipation. // NP

L'Été en place, une deuxième édition encore plus festive !



Après avoir remporté un vif succès l'an dernier, l'événement "Interdit aux parents", l'Été en place, revient au stade Benoît Frachon du 6 au 24 juillet dans une formule encore plus ludique et fun !

C'est l'événement à ne pas manquer ! Concluant en beauté l'année scolaire et fêtant les vacances estivales, l'Été en place est de retour dans une

formule revisitée. Encore plus fun et plus ludique, ce grand village réservé aux 11-15 ans de toute la métropole se parera de ses plus beaux atours. Se déroulant au stade Benoît Frachon du 6 au 24 juillet (fermé le 14 juillet), l'événement mixe des activités aussi variées, innovantes, participatives que de détente. Le village s'articule autour de plusieurs pôles thématiques (sports, multimédia, bien-être et environnement, artistique, détente

et lecture). Les jeunes pourront aussi retrouver un espace "Cœur de village" avec un programme d'animations dédiées au partage et à la citoyenneté afin de susciter l'échange, le débat constructif, le partage... À noter que cette édition se fera en partenariat avec Y-Nove et d'autres associations, ainsi que SMH en Scène qui concoctera une programmation musicale pour l'occasion ! // LM

À Saint-Martin-d'Hères, **1 519** jeunes scolarisés ont entre **11** et **14** ans et **1 074** ont entre **15** et **17** ans. Les **18 - 24** ans scolarisés sont **4 967 ; 8 813** avec ceux habitant sur le domaine universitaire.

Au total, **11 406** jeunes âgés de **11** à **24** ans, soit **33,06 %** de la population municipale, vivent dans la commune (**7 560**, soit **24,68 %** sans ceux vivant sur le domaine universitaire).

Passeurs de culture

Donner la parole aux jeunes, les faire participer à la vie culturelle martinénoise... une volonté forte de la ville comme l'illustre le projet porté par Mon Ciné : "Jeunes programmeurs", ou quand la jeunesse se fait relais du 7^e art !

Ils étaient une vingtaine de jeunes à se retrouver à Mon Ciné*, samedi 13 mars, pour une matinée 7^e art. Au programme : le visionnage de deux longs-métrages en avant-première, *Kuessipan* de Myriam Verreault et *Teddy* de Ludovic Boukherma et Zoran Boukherma, qui pourraient être programmés dans la salle municipale. Après les projections, les jeunes ont échangé autour de leurs ressentis. « J'ai préféré le premier film mais le deuxième est très intéressant, très artistique », souligne Ludivine. « Teddy est très original, c'est un



Une équipe de jeunes programmeurs enthousiastes !

cinéma de genre décomplexé. On pourrait faire une soirée animée autour du *Loup garou* », précise David. « Si je devais comparer les deux films, le point commun serait la liberté et la quête d'identité », ajoute Jérémie...

Ils ont tous entre 16 et 25 ans et font partie du groupe des jeunes programmeurs. Leurs missions ? Participer à la programmation du cinéma municipal – dès qu'il pourra ouvrir à nouveau ses portes – en

sélectionnant certains des films et en organisant des événements autour de leur projection. Impliquer des jeunes dans la vie culturelle martinénoise, leur donner la parole... c'est tout l'enjeu de ce projet qui rencontre un réel succès. Encadrés par l'équipe de Mon Ciné, ils pourront découvrir à la fois le fonctionnement d'une salle de cinéma et aussi apporter leur regard, leur sensibilité, en étant tour à tour acteurs et

spectateurs. Une initiative qui illustre une volonté plus large de la municipalité : placer la jeunesse au cœur de l'action culturelle, encourager la démocratie culturelle et l'inclusion de tous dès le plus jeune âge. Une ambition affirmée dans la stratégie cadre de la politique culturelle 2020-2026, adoptée lors du Conseil municipal du 26 janvier. // GC

*Activité autorisée dans le cadre des mesures sanitaires.

Pauline 24 ans, jeune programmatrice

Ce projet est une très belle initiative pour impliquer les jeunes dans la programmation de Mon Ciné. Nous sommes un peu des relais pour faire connaître un autre type de films, pour donner envie à d'autres jeunes de franchir les portes du cinéma, pour susciter leur intérêt. D'autant plus que nous allons aussi participer à l'organisation d'événements autour des films sélectionnés par le groupe. Les deux premiers longs-métrages que nous avons visionnés, *Kuessipan* et *Teddy*, sont très différents. Le premier parle du passage à la vie d'adulte de deux amies d'enfance qui grandissent dans une réserve de la communauté innue*, tandis que le deuxième mêle science-fiction, drame, et joue avec le malaise du spectateur. Ces deux films ont pour personnages principaux de très jeunes adultes face à de nombreux questionnements. Par là même, ils peuvent faire écho à notre génération, ils traitent d'un sujet universel, la quête de soi, de son identité... // GC

*Les Innus font partie des peuples premiers originaires de l'Est de la péninsule du Québec-Labrador.

Jeunes et élus échantent sur Instagram

Permettre aux jeunes martinénois de s'exprimer et d'échanger en direct avec des élus de la ville, c'est tout le sens du live Instagram qui s'est déroulé vendredi 26 mars au Pôle jeunesse.

Accompagnés de quatre jeunes, Océane, Lolita, Lilou et Mathis, Abdelhalim Benlakhlef, conseiller municipal délégué à la jeunesse et Jérôme Rubes, adjoint à la vie associative, ont organisé au Pôle jeunesse, vendredi 26 mars, un live Instagram, sous forme de questions-réponses, ouverts à tous les jeunes martinénois. Cette première en direct sur le réseau social a été une réussite avec plus d'une centaine de jeunes en ligne et connectés sur le compte @pole_jeunesse_smh. De nombreuses thématiques ont été abordées : le projet Neyrpic, la précarité menstruelle, le harcèlement scolaire, les événements et dispositifs de la ville à destination la jeunesse, tels que les chantiers

jeunes, la prochaine mouture de l'Été en place ou encore des précisions s'agissant du Bafa* intercommunal. La pandémie était aussi au cœur des préoccupations, notamment s'agissant de ses conséquences sur le décrochage scolaire ou l'insertion professionnelle. Les jeunes ont également questionné les élus sur leur engagement politique. Cette initiative sur les réseaux sociaux sera certainement reconduite au vu du succès rencontré !

*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

175 comptes ont été informés de ce live, 112 jeunes l'ont visionné.

L'Agoraé, une épicerie solidaire étudiante soutenue par la ville

Depuis plusieurs années, la ville s'engage auprès de diverses associations pour écouler les excédents alimentaires générés par sa cuisine centrale, tout en participant efficacement et solidairement, à la lutte contre le gaspillage alimentaire...



DR

En janvier dernier, et en raison de l'actuelle pandémie, la collectivité, plus que jamais consciente des difficultés croissantes rencontrées par certains étudiants, vient de signer une convention d'une durée de 5 ans avec Interasso Grenoble-Alpes, un collectif de quinze associations étudiantes. En effet, de nombreux jeunes vivent actuellement une situation de précarité alarmante et peinent à se nourrir correctement. Pour remédier autant que faire se peut à cette situation préoccupante, la ville a mis en place un système de dons alimentaires. Chaque jour, elle produit 2 200 repas en liaison froide via sa cuisine centrale. Malgré une gestion fine de sa production, les excédents de denrées périssables sont inévitables. Aussi, consciente des difficultés que traversent actuellement bon nombre d'étudiants domiciliés sur le campus, elle a décidé de mettre en place, via le projet Agoraé, un système de dons de denrées alimentaires qu'elle achemine ponctuelle-

excédents alimentaires encore consommables tels que fruits, pain, yaourts, fromages en portions ou encore aliments préparés en barquettes scellées. La commune garde l'entière décision du choix et de la fréquence des produits cédés. C'est à l'Agoraé de gérer une conservation correcte des produits offerts aux étudiants et de veiller au bon respect des dates limites de consommation (DLC).

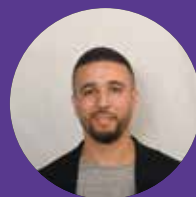
L'Agoraé, comment ça fonctionne ?

Cette épicerie sociale et solidaire est adossée à un lieu de vie dans le but de réduire l'isolement social et pour lutter contre une précarité étudiante encore plus criante en ces temps de crise sanitaire. L'épicerie a pour objectif principal de répondre aux problématiques de précarité alimentaire. Elle propose des produits de première nécessité à un prix modique et revêt un volet d'éducation à la consommation responsable dans un cadre propice à l'information et à l'interpellation des étudiants autour des enjeux environnementaux et sociaux du développement durable. Elle vise, dans un second temps, à sensibiliser les jeunes à la consommation de produits locaux qui favorisent les partenariats avec des producteurs en circuits courts et avec les agriculteurs locaux. L'Agoraé propose aux étudiants d'apprendre à cuisiner ces produits de façon simple et adaptée au matériel dont ils peuvent disposer. L'épicerie est ouverte aux étudiants bénéficiaires admis sur critères sociaux dans un espace agréable où la mixité sociale est valorisée, en veillant bien à ce qu'il soit perçu comme un lieu d'accueil non stigmatisant. // KS

Dons de la ville
• Noël 2020 :
fruits de saison et près
de 200 ballotins
de papillotes
• Février 2021 :
+ de 150 kg de fruits
de saison, près
de 600 desserts lactés.

ment, en fonction des stocks en surplus, depuis sa cuisine centrale jusqu'au domaine universitaire. C'est ainsi qu'elle livre par camion réfrigéré, et dans le respect des règles de conservation en vigueur, ses

Abdelhalim
Benlakhlef



Conseiller
délégué
à la jeunesse

« Pour ce premier mandat, je veux aller à la rencontre de la jeunesse martinénoise afin de prendre son pouls et rester en lien avec elle. En me rendant régulièrement sur le terrain pour rechercher au plus près son ressenti. La ville a pour objectif principal de lui proposer des activités adaptées en adéquation avec ses problématiques spécifiques.

Les équipes encadrantes municipales ont dû faire face à la pandémie et sont en recherche constante afin de s'adapter et de continuer à élaborer des actions dans le respect des règles sanitaires. Tout un ensemble d'activités vont bientôt se dérouler, à l'instar du Forum jobs d'été qui s'est tenu par petits groupes, sur rendez-vous uniquement, dans les locaux du Pôle jeunesse, les mercredis et les samedis du 9 mars jusqu'au 7 avril.

L'important événement jeunesse, l'Été en place, quant à lui, est reconduit cette année, sous une forme revisitée. Le 26 mars, je suis intervenu via une vidéo sur le compte Instagram du Pôle jeunesse afin de m'adresser aux jeunes en direct et de répondre à leurs interrogations. Il est essentiel de leur montrer que la municipalité est présente à leurs côtés, à toutes les étapes de leur vie, afin de trouver, avec eux, des solutions à leurs préoccupations. En ce qui concerne les 11-25 ans, des activités sportives en plein air, en partenariat avec les clubs du territoire, leur sont proposées régulièrement pendant et hors périodes scolaires à l'espace sportif Edmond Inebria et à proximité du gymnase Voltaire, actuellement en cours de réfection, tout en respectant les règles sanitaires.

En outre, le lycée Pablo Neruda avec ses associations lycéennes, les animateurs de la ville et de Saint-Martin-d'Uriage se sont mobilisés ensemble pour offrir aux jeunes, plusieurs rencontres et leur donner les moyens de s'exprimer. D'autres actions sont menées conjointement avec Mon Ciné pour un projet d'élaboration de programmations en partenariat avec des jeunes passionnés de cinéma. De nombreux moyens déployés par la commune pour toujours aller à leur contact, tout en leur proposant des thématiques qui les enthousiasment. » // Propos recueillis par KS

**Diana Kdouh**

Communistes et apparentés
diana.kdouh@saintmartindheres.fr

L'épidémie Covid a bon dos : NON au "Métro-boulot-dodo" que le gouvernement veut imposer !

Au Conseil municipal de mars, nous avons voté un vœu demandant au gouvernement de rouvrir les lieux culturels. Si nous pouvons aller au supermarché, nous pouvons aussi aller au cinéma, au musée, à l'heure bleue.

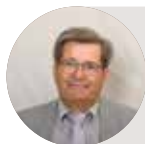
À Saint-Martin-d'Hères, nous orientons nos politiques publiques vers la satisfaction des besoins et des attentes des habitants. Nos politiques éducative, culturelle, sportive, sociale se construisent pour permettre les pratiques, pour tous, à tous les âges de la vie, afin de favoriser l'émancipation à travers l'épanouissement, l'éveil, les initiatives, les projets, les rencontres, le lien social ou encore l'engagement.

Le gouvernement, lui, se sert de l'épidémie comme prétexte afin d'accélérer toutes les mesures antisociales au profit de quelques-uns. Macron et la grande bourgeoisie attaquent nos libertés fondamentales, cassent nos droits et garanties collectives, dégradent nos conditions de travail et de pauses, baissent nos salaires, détruisent nos emplois, notre système de santé et nos services publics.

Alors le Covid a bon dos, si le système capitaliste cherchait à sauver des vies, ça se saurait ! Aujourd'hui, il y a moins de lits de réanimation qu'avant mars 2020, sans parler des retards de soins de toutes les autres maladies.

Par les confinements, le couvre-feu, les fermetures des lieux culturels et petits commerces, le gouvernement nous impose au sens strict du terme "MÉTRO-BOULOT-DODO" !

C'est inacceptable! RÉSISTONS !

**Jean Cupani**

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Fiscalité

Lors du conseil municipal du 23 mars 2021, les élu-e-s ont eu à se prononcer sur la réforme de la fiscalité « voulue par le président Macron » par le vote d'une délibération. Cette délibération acte la fin de la taxe d'habitation (TH) en 2023. Mais, par le système des vases communicants, la commune se retrouve avec la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Ainsi, les communes vont devoir afficher un taux bien supérieur de fiscalité, apparaissant comme les mauvais élèves. À nouveau, les promesses de campagne du président seront supportées par les communes. Saint-Martin-d'Hères et ses habitants ne sortiront pas gagnants de ces réformes. Le maire « a appelé à une fiscalité plus juste » et a demandé aux services de la ville d'être très vigilants sur l'évolution de cette modification. Cette délibération (obligatoire) a été votée à la majorité, sauf quatre abstentions de l'opposition.

Au cours de ce Conseil municipal, il a aussi été proposé une délibération et un vœu marquant le soutien de la majorité municipale à la culture, votés à l'unanimité du conseil. Les élu-e-s socialistes ont pris toute leur part et leurs responsabilités dans le vote de ces délibérations, défendant leurs valeurs au sein de la majorité municipale de gauche.

La Covid étant toujours présente, les conseils municipaux se tiennent à huis clos et en direct sur le Facebook de la ville. N'hésitez pas à nous y retrouver.

**Thierry Semanaz**

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Que faire avec notre dette, amplifiée par la crise sanitaire ?

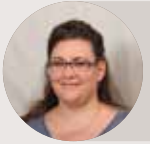
« **U**ne dette, ça se rembourse », assène Bruno Le Maire à propos des 2 600 milliards d'euros de dettes de l'État français. Nouvelle bonne élève du système, Marine Le Pen affirme la même chose. Autant d'actes de foi aveuglée par la vision stricte de l'ordo-libéralisme : l'économie aurait des lois qu'aucune décision politique ne saurait modifier. Ridicule ! Et intenable.

La dette détenue par la BCE sera annulée tout simplement parce qu'elle ne pourra jamais être payée. La seule question posée est de savoir si ce sera dans l'ordre et le calme ou dans la crise et la chienlit. À mes yeux, le thème du remboursement de la dette est un prétexte pour reprendre le projet idéologique de démantèlement du secteur public et d'extension de l'aire du secteur privé. C'est irresponsable. Car pendant ce temps, nous entrons dans la décennie décisive pour l'humanité. C'est notre dernière chance pour faire bifurquer le modèle de production, de consommation et d'échange, pour le rendre compatible avec les limites planétaires et les rythmes de la nature.

Comment réaliser les investissements écologiques nécessaires si nous sommes soumis constamment au chantage à la dette ?

S'en libérer est la condition préalable pour mener une politique économique en rupture avec les vieilles recettes de malheur des libéraux. Un projet réaliste pour le futur n'est pas de rembourser la dette, mais de construire la société de l'entraide.

Minorité municipale

**Marie Coiffard**

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

Moins de transport en commun, c'est plus d'inégalités sociales et environnementales

La crise sanitaire a changé nos habitudes de déplacement, notamment en ville. Par crainte des risques de transmission du virus, certains d'entre nous ont pris davantage leur voiture individuelle, d'autres se sont reportés sur le vélo quand c'était possible. L'adaptation de l'offre de transport en commun a bien sûr été nécessaire pour s'ajuster au couvre-feu, d'abord à 20 h, à 18 h, maintenant à 19 h. Mais le risque qui pèse aujourd'hui dans l'agglomération grenobloise est de voir l'offre de transport en commun réduite durablement.

Aujourd'hui après 20 h 30 pour les bus et 21 h 30 pour les trams, il n'est plus possible de se déplacer en transport en commun à Saint-Martin-d'Hères. Aucun des trajets des 3 navettes "mobilité soignants" mises en place par la Semitag ne passe par notre commune. Pas de quoi se réjouir donc pour les agents hospitaliers vivant dans la 2^e ville de l'Isère.

En février, nous apprenons que le président du SMMAG prévoit une baisse de l'offre de transport en commun sur l'agglomération de plus de 10 % y compris après la sortie de crise sanitaire. Certaines lignes à SMH baissent de 50 %.

Les déplacements urbains sont avant tout une question d'habitude de vie ! Diminuer l'accès aux transports en commun dans une période de crise sanitaire, économique et sociale c'est accroître les inégalités et baisser la qualité de l'air en ville.

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Un investissement du cœur avant tout

A certains moments de la vie nous devons faire nos propres choix, et lors de certaines périodes nous nous sentons investis par des missions qui nous paraissent évidentes.

La mienne cette année est d'être auprès des Martinérois, c'est un choix d'autant plus prenant, car il est primordial pour moi de répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

De ce fait je compte venir à la rencontre de chacun pour être au plus près des réalités qui nous concernent.

Je suis convaincu que nous échangerons autour de sujets qui vous préoccupent et qui seront pour moi ma priorité.

SMH tu peux compter sur moi.

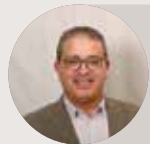
**Jean-Charles Colas-Roy**

SMH demain

jean-charles.colas-roy@saintmartindheres.fr

Plan de relance et verdissement

Le 3 septembre 2020, le gouvernement a lancé un plan de relance historique visant à redresser l'économie française, à promouvoir l'emploi et la justice sociale, et sur les 100 milliards d'euros dédiés à la relance, 30 milliards sont consacrés au verdissement de l'économie. Sa mise en place se traduit déjà en Isère par le déploiement de multiples projets concernant la mobilité verte, l'innovation, l'agriculture, etc. Avec 19 % du total national des émissions de gaz à effet de serre (GES), le secteur du bâtiment demeure l'une des priorités de la transition écologique du pays. À ce titre, le département est particulièrement bien doté tant pour la rénovation énergétique des bâtiments privés que publics. Concernant les bâtiments publics, ce sont au total 85 millions d'euros qui seront alloués à 113 projets en Isère pour accélérer les actions de rénovation. Parmi les projets notables, l'Université Grenoble Alpes (32 millions d'euros) et le Crous Grenoble-Alpes (26 millions d'euros) bénéficieront d'aides conséquentes pour la rénovation de leurs bâtiments visant à optimiser la sobriété énergétique et les conditions d'utilisation des sites concernés. Des avancées environnementales et sociales majeures qui amélioreront concrètement le confort et le cadre de travail des étudiants et des personnels. Dans le cadre du plan "France Relance", des aides spécifiques ont par ailleurs été annoncées en soutien de notre jeunesse et des étudiants, durement impactés par les conséquences de la crise sanitaire.

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Pas de guerres picrocholines !

En début de ce mandat municipal, le Parti Socialiste m'a donné mandat pour le représenter au sein du Conseil municipal de notre commune. Ce que j'ai accepté, pour vous défendre et non pour dénigrer d'anciens militants socialistes que la fédération a décidé d'exclure pour avoir enfreint les règles du Parti.

Or, nous apprenons que, suite à une erreur de procédure, ces exclus ne le sont pas... pour le moment et moi je continue à représenter ce même parti socialiste ! C'est là une situation pour le moins cocasse. Peu importe aux opportunistes.

Animé par la défense de l'intérêt général, de la justice sociale, de l'attitude républicaine, de la lutte contre l'insécurité, l'échec scolaire et la pauvreté, je continuerai donc, à défendre une position morale et à rester extrêmement attentif à vos soucis. Les guerres d'intérêts partisans ne me conviennent pas.

Ce papier est signé au nom du parti Socialiste, malgré les manœuvres et les manipulations.



MON MASQUE,

je le jette toujours
à la poubelle



Le masque c'est **dans la poubelle**,
pas sur la chaussée

Ingénieure chercheuse à EDF R&D,
syndicaliste.

Actuellement en négociation à la Commission européenne, le projet “Hercule”, voulu par le gouvernement, prévoit une réorganisation d’EDF en scindant l’entreprise en plusieurs sociétés. Anne Debregeas nous apporte son éclairage sur ce projet qui cristallise de nombreuses inquiétudes.



DR

Projet Hercule : vers la fin du service public de l'énergie ?

En quoi consiste exactement le projet Hercule ?

Anne Debregeas : Le gouvernement et la direction d'EDF mettent en avant la nécessité de revoir la réglementation actuelle qui impose à l'entreprise de vendre à ses concurrents un quart de la production nucléaire au-dessous du prix coûtant. C'est l'une des raisons des difficultés financières actuelles du groupe, qui l'empêchent d'effectuer les investissements nécessaires à la maintenance du parc de production et à sa transformation dans le cadre de la transition énergétique. La solution proposée consiste à renationaliser les filières historiques – nucléaire, gaz et hydraulique et à ouvrir plus largement aux capitaux privés les autres activités d'EDF : activités renouvelable, commerciale, réseau de distribution (Enedis), systèmes électriques insulaires (Corde, Outremer), activité internationale. L'ensemble de la production nucléaire serait ainsi revendu à tous les fournisseurs d'électricité dans les mêmes conditions, EDF inclus, à un prix revalorisé, en cours de discussion. Précisons que l'activité des fournisseurs, aujourd'hui une grosse quarantaine, consiste à acheter et revendre de l'électricité sans la produire, ni la livrer au client puisque l'électricité, identique pour tous, est transmise automatiquement des centrales jusqu'au client par le réseau, sans aucune action nécessaire.

Quelles seraient les conséquences de cette réorganisation ?

Va-t-on vers le démantèlement d'EDF ?

Anne Debregeas : Le projet consiste à privatiser les activités appelées à se développer, en particulier la production renouvelable. Partiellement dans un premier temps, 30 à 35 %, mais l'exemple de GDF-Suez rappelle que cela peut mener à la privatisation totale. Il acte également la privatisation partielle du gestionnaire de réseau de distribution, malgré l'opposition des collectivités locales. Cela exposerait Enedis à un risque de mise en concurrence, par appel

d'offres, avec d'autres groupes privés, de la même manière que les autoroutes. Ceci est d'autant plus injustifiable que le réseau haute tension, géré par RTE*, resterait dans le pôle public. Enfin, le projet signe un nouveau démantèlement de l'entreprise en plusieurs pôles que la Commission européenne veut très étanches. Cela au détriment de la transversalité nécessaire au bon fonctionnement du système, par exemple, l'avenir du centre de recherche est en suspens. EDF a déjà vécu, par le passé, la filialisation du réseau, séparé ainsi de la production, ce qui a dégradé l'exploitation du système électrique.

Est-ce la fin de ce service public de l'énergie ? Est-ce que ce projet risque d'augmenter fortement les prix de l'électricité ?

Anne Debregeas : Le système électrique ne se prête pas à la concurrence et le bilan de l'ouverture des marchés, mis en place en 2007 pour les particuliers, est indéfendable. Le service public est abîmé. Les factures flambent, avec une hausse de 60 % depuis 2006, dont une partie imputable à la concurrence ; les clients sont confrontés à des démarchages agressifs et malhonnêtes, dénoncés par les associations de consommateurs ; l'égalité de traitement disparaît au profit d'une négociation individuelle, le nombre de coupures pour impayés s'envole. La concurrence fragilise le système électrique. Il engendre des sous-investissements qui pénalisent la qualité de service et la sûreté du parc existant, mais surtout les développements nécessaires à une transition énergétique devenue urgente. Il est temps, aujourd'hui, de mettre le débat sur la table plutôt que de prolonger cette fuite en avant : veut-on livrer le secteur stratégique de l'énergie à des oligopoles mondiaux privés qui auront plus de pouvoir que les États, ou le sortir du marché et le mettre sous contrôle citoyen ? // Propos recueillis par GC

*Réseau de transport d'électricité.

Un vivier culturel pour renforcer le lien social

L'importance du lien social comme caractéristique des communes est la clef de voûte de la politique de la ville menée au sein des quartiers par différents organismes qui agissent en transversalité sur tout le territoire martinénois.

De puis de nombreuses années, un fructueux partenariat a été noué entre la ville, son CCAS, la GUSP*, des associations martinénoises et La Métro, afin de créer au sein des quartiers des dynamiques positives dans le but de générer de la solidarité entre les habitants. Différents intervenants travaillent de concert pour renforcer les entraides inter-générationnelles. Ce sont ainsi des collectifs d'habitants qui viennent, par exemple, aborder des enjeux de convivialité et d'entraide scolaire dans les locaux des maisons de quartier. Ces vecteurs de lien social, d'animations et de bien-être comportent des événements festifs et des initiatives multiples portés, notamment, par les associations situées au cœur des quartiers.

Des initiatives culturelles publiques

De nombreuses initiatives locales font émerger des formes de créativité dans l'espace public, ce qui témoigne, au-delà des difficultés rencontrées, d'une culture artistique certaine des habitants. À l'aide de manifestations récurrentes qui ponctuent



l'année, la culture est ainsi rendue accessible à tous. En 2008, le Baz'Art(s) s'est installé dans un local situé au cœur du quartier Renaudie. Ce lieu de "fabrique artistique" consacré à l'art, à la culture et au spectacle vivant, permet aujourd'hui à sept équipes artistiques engagées, en résidence permanente, de mener un travail de proximité et d'accessibilité à l'art et à la culture pour tous. Elles axent leurs projets et leurs productions sur des thématiques en lien avec des sujets sociétaux et de vivre-ensemble. Des actions sont menées en synergie avec les habitants, par les troupes, à l'instar du festival Foul Baz'Art(s), un événement de

quartier pluridisciplinaire, se déroulant habituellement au mois de juin. Les associations travaillent régulièrement en partenariat avec des acteurs municipaux impliqués dans la vie du quartier : service du patrimoine, CCAS, GUSP, maisons de quartier, pour agir en transversalité au bénéfice des habitants grands et petits. // KS

*Gestion urbaine et sociale de proximité.

ArchAologie / Le Musée du Temps libre : marche entre femmes, 1 h 30, les vendredis matin, à 9 h, arrêt de tram Étienne Grappe.

En juillet : festival Peut Être avec les associations One Luck et In natura arte.
C^{ie} Ithéré : un "Appel à causerie" est lancé !

BÉRÉNICE DONCQUE, comédienne au Théâtre du Réel

"Au cœur du confinement, nous avons abordé la dernière ligne droite de notre résidence, avec la création d'une pièce intitulée Sous le ciel des marelles. Nous avons dû nous adapter pour garder du lien par mail avec les participants. Nous avons malgré tout maintenu les activités avec les scolaires, en intervenant à distance, notamment à l'école Jeanne Labourbe, où Lucas Bernardi avait mis en place des séances vidéo. Aujourd'hui, nous travaillons sur une création, Les Affreux, qui raconte l'histoire d'une femme en lutte. Elle est prévue pour cet hiver. En juin 2020 nous avons aussi, avec les équipes du Baz'Art(s), proposé des moments festifs avec les habitants : un Foul Baz'Art(s) déconfiné sur la place P. Mendès-France, à Renaudie. Nous avons proposé des lectures, des contes et de la danse. Depuis la rentrée, le Laboratoire ArchAologie et son Musée du Temps Libre proposent, tous les vendredis, une marche des habitantes "Elles marchent". À l'occasion de ces déambulations, les équipes recueilleront les paroles des femmes... Nous espérons de pouvoir tous nous retrouver, pour fêter, fin juin, les dix ans de Foul Baz'Art(s), dont la programmation est en cours d'élaboration."



À VOIR À L'ESPACE VALLÈS

La galerie d'art contemporain est ouverte* !
Deux expositions sont à découvrir :
30 ans > 30 artistes
jusqu'au 24 avril.

*horaires ci-dessous.

Confinement à 19 h : la Médiathèque et l'Espace Vallès adaptent leurs horaires

Depuis mardi 23 mars, la médiathèque Paul Langevin est ouverte les mardis et les vendredis de 13 h 30 à 18 h 30, les mercredis de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les médiathèques Gabriel Péri, André Malraux et Romain Rolland sont ouvertes les mardis et vendredis de 14 h

à 18 h, les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et les samedis de 9 h à 12 h. Quant à l'Espace Vallès les nouveaux horaires sont : mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 18 h 30 et le samedi de 14 h à 18 h 30. // CC

Plus d'infos sur culture.saintmartindheres.fr

Résidences d'artistes

Saint-Martin-d'Hères en scène s'emplit de créativité

Faire vivre la création artistique, ouvrir les portes des salles culturelles aux artistes... avec les résidences, Saint-Martin-d'Hères en scène continue de soutenir l'art !

Que ce soit dans l'enceinte de L'heure bleue ou de l'Espace culturel René Proby, la musique, la danse, le théâtre, le cirque emplissent encore ces lieux, à travers des résidences qui sont nombreuses depuis septembre. En février, Acoustic Ping Pong, groupe de musique plein de bonne humeur, à la croisée de plusieurs genres musicaux, est venu tourner son dernier clip à l'Espace culturel René Proby.

Des résidences pluridisciplinaires

En mars, la compagnie Regards des Lieux a passé cinq jours dans la salle martinéroise. Il s'agit de leur deuxième résidence, après la première en novembre 2020 et avant la troisième prévue du 13 au 16 avril. Ils ont travaillé à la création de leur spectacle *La mécanique*

des roches. Il s'agit d'un ciné-concert : un percussionniste joue en direct pendant la projection d'un film, tourné par la compagnie dans la vallée de la Romanche. C'est à L'heure bleue que la Compagnie Tant'Hâtive a travaillé sur son spectacle *Habeas Corpus*, une pièce de théâtre futuriste où

l'on se retrouve projeté dans un futur digne de George Orwell. Toujours en mars, la compagnie Chorescence était en résidence à l'Espace culturel René

Proby pour un travail d'écriture, tandis que la compagnie Ad Chorum travaillait sur son prochain spectacle, *Particules en suspension*, à L'heure bleue. Cette résidence a été ponctuée par une présentation ouverte aux professionnels (programmateurs de salle, journalistes). Avec ces résidences, la ville soutient la culture et les artistes en leur permettant de créer et de s'entraîner avant de pouvoir présenter à nouveau leur spectacle dans des salles et renouer avec le public. Un rendez-vous attendu avec impatience, tant par les amateurs de spectacle vivant que par les artistes... // GC

ANAÏS DEFAY, créatrice de la compagnie Ad Chorum

“La compagnie Ad Chorum est née en 2018. Nous sommes implantés à Sassenage. En mars, nous étions en résidence à L'heure bleue, afin de préparer la création de notre prochain spectacle Particules en suspension. Il s'agit d'une création pluridisciplinaire mêlant danse, théâtre et cirque avec du tissu aérien. Thomas Couppey a écrit cette pièce qui traite de genre, d'environnement et d'écoféminisme. Le personnage principal est non genré. Particules en suspension parle de quête de soi, d'identité, de transformation. On espère pouvoir présenter cette pièce au printemps 2022. Quoi qu'il en soit, être en résidence est essentiel pour continuer à créer, à nous projeter, à faire vivre notre art...”



Quinzaine artistique, des cartes postales numériques pour Satie

Rendez-vous incontournable depuis plus de cinquante ans, la Quinzaine artistique s'annonce haute en couleurs, sous un format un peu particulier. Jusqu'au 9 avril, et plus si affinités... cette édition se dévoile sur le Portail culturel de la ville en mettant à l'honneur les travaux réalisés au sein du Conservatoire Erik Satie.

Des cartes postales adressées aux habitants, délivrant un message à chaque fois différent, parlant du quotidien du Conservatoire à rayonnement communal Erik Satie... c'est ce que propose cette Quinzaine artistique. Jusqu'au 9 avril, les Martinérois peuvent découvrir le quotidien de la structure municipale, articulée autour de quatre thématiques. Ces “Cartes postales de Satie” sont pensées afin de faire



connaître le quotidien des élèves et des enseignants, sous le signe de la musique, de la danse et du théâtre. La Quinzaine

invite à un voyage dans les coulisses des classes artistiques au rythme de l'apprentissage des élèves. Progressivement, on se laisse prendre au jeu, les instruments dansent en chœur dans une chorégraphie onirique où les ensembles à cordes, baroque et actuel s'entremêlent, laissant entr'apercevoir toute l'étendue du conservatoire. La magie de Satie pénètre dans les demeures par le biais de la fenêtre virtuelle du Portail culturel de la ville. Un univers imaginaire à portée de souris, où la musique, la danse, le théâtre parlent aux Martinérois à travers des contes musicaux, une matinée chorale avec la participation de 750 enfants, chantant à l'unisson. Et ces cartes postales numériques se perpétueront jusqu'à l'été, dévoilant la richesse de l'enseignement de cette structure et tout son savoir-faire... en attendant la possibilité de réaliser, en présentiel cette fois-ci, le projet de comédie musicale déjà bien avancé... // LM

Secours populaire français

Quand la jeunesse fait vivre la solidarité

Depuis un an, le comité local du Secours populaire fait face à une hausse des demandes d'aide. Dans le même temps, l'association s'est étoffée d'une cinquantaine de nouveaux bénévoles. Et les jeunes ne sont pas en reste !

« **J**e suis une bénévole Covid ! », déclare en souriant Alia, lycéenne de 18 ans. « Nous sommes nombreux à être venus à ce moment-là. On savait qu'il y avait des problèmes, nous avions envie d'aider et du temps à consacrer aux autres. » Depuis le premier confinement, quelque cinquante personnes, dont une bonne vingtaine de jeunes, ont fait le choix de s'engager dans l'action solidaire.

Cette montée en charge de bénévoles est d'autant plus bienvenue que depuis novembre 2020, le comité local fait face à une recrudescence de besoins : sur les 300 ménages reçus pour de l'aide alimentaire, un quart n'était encore jamais venu. Un constat qui fait écho aux données nationales révélant qu'un Français sur trois a subi une perte de revenus depuis le confinement⁽¹⁾ et que



Aux manettes des permanences du samedi, les jeunes bénévoles accueillent le public dans une ambiance dynamique et bienveillante.

sur les 1 270 000 personnes aidées par le Secours populaire français pendant les deux premiers mois de confinement, 45 % d'entre elles n'étaient pas connues de l'association⁽²⁾.

Des jeunes particulièrement investis

Alors, à Saint-Martin-d'Hères, avec cette énergie qui leur est propre, les jeunes se mobilisent, se répartissent les tâches, des collectes alimentaires au Don'Actions⁽³⁾, en passant par la gestion du vestiaire, le tri des dons matériels... Et la mise en place de nouvelles actions. Un groupe s'est, par exemple, engagé dans l'accompagnement scolaire et culturel auprès des familles ; un autre est allé au devant des

étudiants en placardant des affichettes sur le campus, les invitant à contacter l'association. Résultat, en seulement une journée, neuf appels pour des besoins d'aide alimentaire ont été recensés. La solidarité s'organise et ça fait chaud au cœur ! // NP

⁽¹⁾Baromètre IPSOS / Secours populaire.

⁽²⁾Données Secours populaire.

⁽³⁾Grande campagne nationale de collecte de fonds.

Permanences : lundi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h, 66 avenue du 8 Mai 1945, 09 80 94 17 25 smh@spf38.org

AYA, 14 ANS COLLÉGIENNE

« Je suis bénévole au Secours populaire depuis le premier confinement. Je venais avec mes parents pour les distributions alimentaires : j'ai eu envie de faire plus. Je prends sur mon temps libre, pendant les vacances, le mercredi et le samedi. Ce jour-là, je suis responsable du local. Je viens dès 8 h, et jusqu'à la fermeture j'accueille et oriente les personnes. J'aime parler avec les gens, les aider au mieux. Et aussi proposer des actions, comme la sortie à la Bastille que nous préparons pour faire découvrir l'accrobranche à des enfants. »



Tout l'esprit du taekwondo

Plus de 100 titres nationaux, une soixantaine internationaux, le Taekwondo Club Martinérois est l'un des rares clubs trois étoiles de la région. Reconnu dans l'Hexagone, cette association sportive est un véritable centre de formation.

Depuis sa création en 1995, il cumule les titres et ne cesse d'attirer des licenciés de tous niveaux ! Le Taekwondo Club Martinérois fait vivre l'esprit et la philosophie de cet art martial coréen aux jeunes et moins jeunes. « Le club est né suite



Lors du stage organisé pendant les vacances de février.

à un événement municipal. La ville nous a sollicités pour créer une association sportive », explique Ali Mimoun, président et fondateur de l'association. Au fil du temps, le

club passe de 50 licenciés à plus de 300. « C'est une discipline sportive qui remporte un vif succès avec de très bons résultats, sur le plan national et international. Nous accueillons régulièrement des personnes étrangères de haut niveau qui viennent perfectionner leur art, tandis que certains de nos jeunes ont intégré, par la suite, l'équipe de France de taekwondo. » L'association dispose d'une douzaine d'entraîneurs animant plusieurs cours dont deux de body taekwondo (mélange d'aérobic et de taekwondo), adaptés à tous les âges, dès trois ans. Résolument familial, le club compte encore de beaux jours devant lui, si tant est que la situation sanitaire s'améliore... // LM

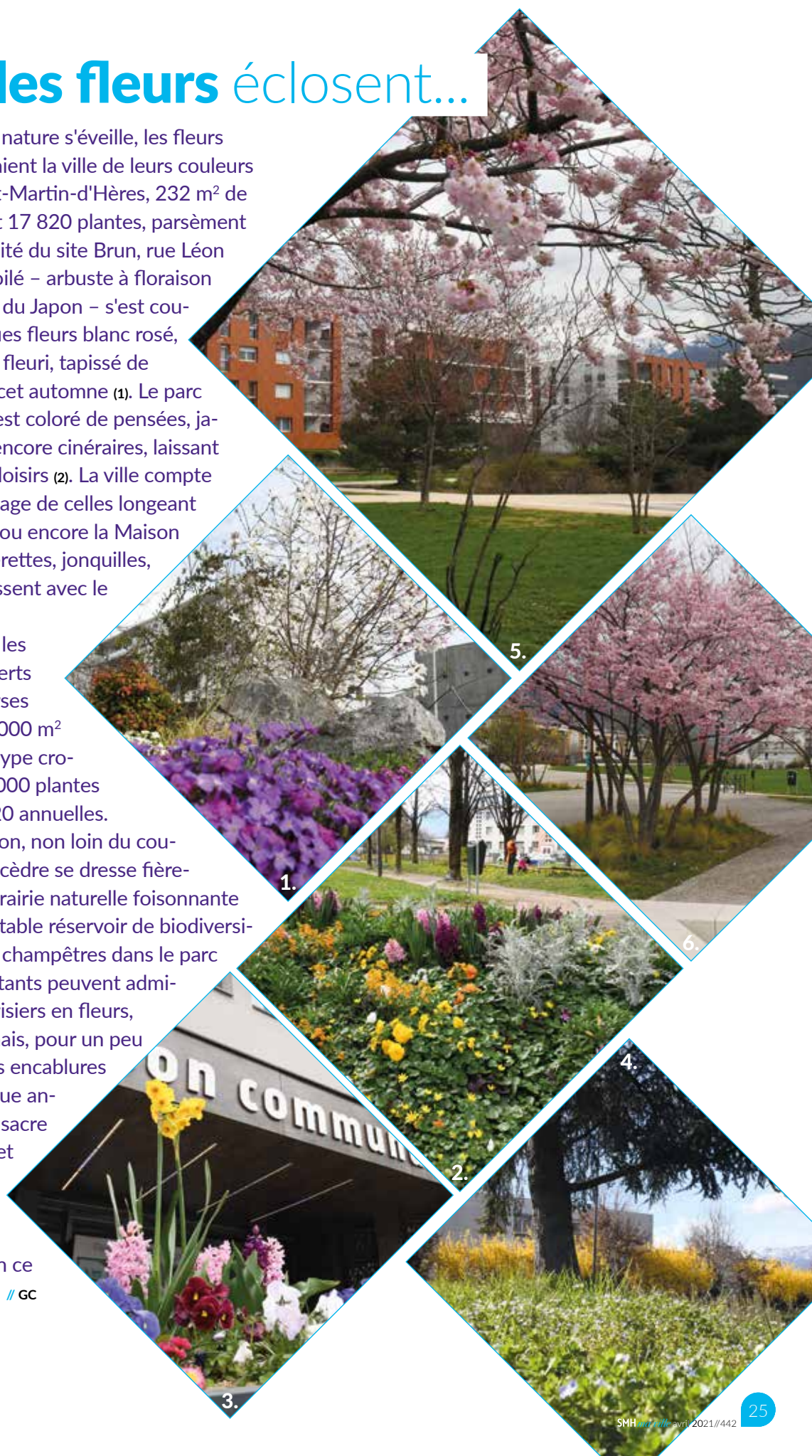
Espaces verts

Quand les fleurs éclosent...

C'est le printemps, la nature s'éveille, les fleurs s'épanouissent et égaiant la ville de leurs couleurs chatoyantes... À Saint-Martin-d'Hères, 232 m² de massifs de fleurs, soit 17 820 plantes, parsèment le territoire. À proximité du site Brun, rue Léon Geist, le magnolia étoilé – arbuste à floraison printanière originaire du Japon – s'est couvert de ses magnifiques fleurs blanc rosé, au pied d'un parterre fleuri, tapissé de primevères plantées cet automne (1). Le parc Danielle Casanova s'est coloré de pensées, jacinthes à grappe ou encore cinéraires, laissant les abeilles butiner à loisirs (2). La ville compte 212 jardinières, à l'image de celles longeant l'avenue Gabriel Péri ou encore la Maison communale (3). Pâquerettes, jonquilles, jacinthes... s'épanouissent avec le retour de la douceur.

C'est en octobre que les agents des espaces verts ont effectué les diverses plantations, dont 11 000 m² de plantes à bulbes (type crocus, tulipes...), soit 7 000 plantes bisannuelles et 10 820 annuelles. Avenue Benoît Frachon, non loin du couvent des Minimes, le cèdre se dresse fièrement au pied d'une prairie naturelle foisonnante de petites fleurs, véritable réservoir de biodiversité (4). Lors de balades champêtrées dans le parc Jo Blanchon, les habitants peuvent admirer les pruniers et cerisiers en fleurs, tels les Sakura* japonais, pour un peu "d'ailleurs" à quelques encablures de chez soi (5-6). Chaque année, la commune consacre 16 000 € à son budget fleurissement pour consteller la ville de nuances de couleurs tout en délicatesse en ce début de printemps... // GC

*Cerisiers ornementaux du Japon
(dont *Prunus serrulata*).



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2021
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences pour tous,
un lundi sur deux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
sur RDV. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les Maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (Service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).

Horaires d'hiver :

- du lundi au samedi de 8 h 45
à 12 h et de 13 h à 18 h.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027



État civil et démarches citoyennes : du nouveau pour les cartes d'identité !

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité d'une
carte d'identité est passée de 10 à 15 ans. Une carte
d'identité périmée en 2020 est encore valable cinq
ans. Le renouvellement n'est donc pas nécessaire
sauf si vous comptez voyager à l'étranger, notamment
hors zone européenne. Afin d'éviter tout déplacement
inutile, merci de contacter le service état civil et dé-
marches citoyennes au 04 76 60 73 51.

Le service état civil et démarches citoyennes est là
pour vous : besoin de demander un passeport ou une
attestation, de conclure un Pacte civil de solidarité

(Pacs), etc. Les agents de l'état civil vous reçoivent
sans rendez-vous du lundi au vendredi :

- le lundi : de 13 h 30 à 17 h (fermeture le matin, accès
uniquement aux Pompes funèbres),
- du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de
13 h 30 à 17 h.

ATTENTION !

Certains organismes proposent de réaliser des actes
d'état civil à votre place, de manière payante. Sachez
que la délivrance de ces actes par les communes
est gratuite. //



AIDE & SOINS à domicile

PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58

www.adpa38.fr

Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



RENAULT
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules neufs et occasions



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

INFO COVID

Événement
susceptible d'être
annulé en raison
du contexte
sanitaire.

PLACE
DU 24 AVRIL
1915

MARCHE

AUX
FLEURS

SAMEDI
17 AVRIL
2021

8H
18H

Concours
des maisons
et balcons fleuris

Bulletin
d'inscription

2021

Nom et prénom :

Adresse :

Je souhaite m'inscrire au concours dans la catégorie :

- ☐ Maison
☐ Balcons - Terrasses
☐ Commerce, hôtel, restaurant, entreprise, hébergement touristique...

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter tous les termes.

Date :

Signature :